

DEC151982DR06

Décision portant cessation de fonctions de Mme Chrystel Beaufils, assistante de prévention au sein de l'unité UMR7375 intitulée Laboratoire de Chimie Physique Macromoléculaire

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133288DR06 du 24/10/2013 portant nomination de Mme Chrystel Beaufils aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention exercées par Mme Chrystel Beaufils, au sein du LCPM – UMR7375 à compter du 01/09/2015.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Nancy, le 14/09/2015

Le directeur de l'unité
Alain Durand

Visa du délégué régional du CNRS

Lorraine

Visa

Philippe Piéri

Pierre Mutzenhardt